

**Commune
de
Vic-sur-Seille**

14 octobre 2019



Membre du réseau national
des Petites Cités de Caractère
de France



Département de la Moselle

Monsieur Jérôme END
Maire de VIC-SUR-SEILLE

à

**Monsieur le Directeur
De la Moselle Agricole**
64, avenue André Malraux

57000 – METZ

Objet : Mise à l'enquête publique du projet de mise en compatibilité n° 1 du PLU.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir insérer dans l'édition du journal à la rubrique annonces légales, l'avis ci-joint relatif à l'enquête publique concernant la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Vic-sur-Seille.

Cette enquête publique se déroulera du lundi 4 novembre 2019 au lundi 9 décembre 2019.

Conformément aux dispositions de l'article R. 123-11 du code de l'environnement, deux parutions sont nécessaires aux dates impératives suivantes :

- L'une avant le 20 octobre 2019, soit 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique.
- La seconde entre le 4 novembre 2019 et le 11 novembre 2019 dernier délai, soit durant les huit premiers jours de l'enquête.

Je vous serai obligé de bien vouloir m'adresser un exemplaire du numéro des journaux concernés accompagné de votre facture.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire : Jérôme END



AVIS AU PUBLIC

Commune de Vic-sur-Seille Enquête publique portant sur la mise en compatibilité n° 1 du PLU

Par arrêté du 14 octobre 2019, le Maire de la Commune de Vic-sur-Seille a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La personne responsable de la mise en compatibilité du PLU est :

- La Commune de Vic-sur-Seille représentée par son Maire, Monsieur Jérôme END, et dont le siège administratif est situé 22, place du Palais à 57630 Vic-sur-Seille.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal approuvera le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en Mairie – 22, place du Palais à 57630 Vic-sur-Seille du lundi 4 novembre 2019 au lundi 9 décembre 2019 inclus, soit pendant 36 jours.

Le commissaire enquêteur recevra le public les :

- Lundi 4 novembre 2019 de 15h00 à 17h00
- Mercredi 20 novembre 2019 de 9h00 à 12h00
- Lundi 9 décembre 2019 de 15h00 à 17h00

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.vic-sur-seille.fr et en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- Soit sur le registre d'enquête
- Soit les adresser, avec la mention : Objet : PLU, par courrier postale à la Mairie de Vic-sur-Seille, à l'attention de Monsieur Christian STAF, commissaire enquêteur au siège de l'enquête 22, place du Palais à 57630 Vic-sur-Seille, ou par courrier électronique à mairie.vicsurseille@wanadoo.fr.

Le dossier soumis à enquête publique comprend :

- Le projet de PLU arrêté, complété le cas échéant par une étude d'impact, une évaluation environnementale ou à défaut des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et le bilan de la concertation ;
- Les avis émis sur le projet de PLU ;
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Vic-sur-Seille et à la Préfecture de la Moselle aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au Maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

A Vic-sur-Seille, le 14 octobre 2019



Le Maire : J. END